

## Evolution des marqueurs de topicalisation

Sophie Prévost, Bernard Combettes

► **To cite this version:**

Sophie Prévost, Bernard Combettes. Evolution des marqueurs de topicalisation. Les cahiers de praxématique, Montpellier : Presses universitaires de la Méditerranée, 2006-, 2001, p. 103-124. halshs-00087994

**HAL Id: halshs-00087994**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00087994>**

Submitted on 27 Jul 2006

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Evolution des marqueurs de topicalisation

Bernard COMBETTES  
Nancy-2, UMR 7118 (ATILF)  
Université Nancy-2  
54001 Nancy cedex  
combette@clsh.univ-nancy2.fr  
Sophie PREVOST  
UMR 8503 (Analyses de corpus)  
CNRS/ENS-LSH  
69366 Lyon cedex 7  
sophie.prevost@freesbee.fr

### 1. Les marqueurs de topicalisation dans les langues

Sans entrer dans la problématique, difficile, de la définition du topique et, en particulier, de la distinction que l'on peut faire entre topique et thème<sup>1</sup>, nous étudierons dans cet article les grandes lignes de l'évolution d'une famille de marques relativement bien déterminée : certaines locutions, dont *quant à* pourrait constituer le prototype, ont pour fonction d'introduire en début d'énoncé un syntagme nominal qui renvoie à un référent supposé connu, souvent déjà évoqué, mais qui doit être réactivé dans le discours. Ce syntagme, repris ou non par une forme anaphorique dans la suite de l'énoncé, est d'ordinaire considéré comme topique, dans la mesure où il sert de base à une prédication. Nous

---

<sup>1</sup> Disons simplement - et rapidement - que nous définissons le thème comme un élément "connu" (au sens de cognitivement actif, ou au moins accessible), qui établit souvent un lien avec ce qui précède, et le topique comme un élément sur lequel on va prédiquer.

nous en tiendrons ici à la description des principales caractéristiques du mouvement de formation de ces expressions ; des études de détail de chacun des marqueurs seraient évidemment nécessaires et apporteraient sans aucun doute des éléments utiles au débat actuel sur la grammaticalisation.

### 1.1. Le cas du français

Si les marqueurs de topicalisation semblent constituer un domaine intéressant pour mettre à l'épreuve certains des concepts fondamentaux qui sous-tendent les études sur la grammaticalisation, c'est d'abord en raison de l'activité de création, d'innovation, que manifeste la langue sur ce point. Il est assez facile de constater que le français ne reprend que très peu de solutions fournies par le système du latin : si l'on excepte le cas de *quant à*, qui correspond au *quantum ad* fréquent dans le latin scolastique médiéval, les autres locutions, qui surgissent et se maintiennent ou disparaissent tout au long de l'histoire de la langue, ne peuvent être considérées comme des calques de constructions latines ; qu'il s'agisse de syntagmes prépositionnels formés sur un noyau nominal (*au regard de*, *à l'égard de*, *à propos de...*) ou de groupes contenant une subordonnée (*en ce qui concerne*, *pour ce qui est de*, *pour ce qui regarde...*), on se trouve bien en présence de formations nouvelles qui "réutilisent" des lexèmes déjà existants et les intègrent dans des locutions plus ou moins figées. Ce passage du lexème à un syntagme qui, fonctionnellement, correspond à une préposition semble bien constituer ce qui est la propriété définitoire de l'opération même de grammaticalisation. Dans le cas particulier qui nous intéresse ici, la prise en compte de ces phénomènes comme exemples de grammaticalisation conduit à deux remarques plus précises : le changement ne peut être considéré comme le passage immédiat d'un élément à valeur lexicale à une expression "grammaticale". Il

convient de penser cette évolution en termes de degrés. Des groupes comme *au regard de* (ou = *pour ce qui regarde*) peuvent se figer du point de vue syntaxique et devenir ainsi les équivalents fonctionnels d'une préposition sans jouer pour autant le rôle de marqueur de topicalisation, rôle qui n'interviendra que dans une étape ultérieure. On rappellera par ailleurs que, si une conception stricte de la grammaticalisation implique l'uni-directionnalité, une conception plus large permet d'envisager qu'il est aussi pertinent de prendre en considération les cas où il y semble y avoir, essentiellement au niveau syntaxique, "distension" de structures homogènes. Les marqueurs de topicalisation offrent une bonne illustration de ces deux possibilités : alors que l'expression elle-même se fige en une locution prépositionnelle, le syntagme topicalisé prend une fonction syntaxique périphérique en perdant les caractéristiques qu'il avait de circonstant ou de complément lié. Il est évidemment difficile de séparer, ne serait-ce que chronologiquement, les deux mouvements, dans la mesure où ce sont les propriétés syntaxiques qui permettent de décider du plus ou moins grand figement du marqueur.

## **1.2. Une approche typologique**

On remarquera au passage l'intérêt qu'il y aurait à procéder à une étude d'ordre typologique, qui permettrait de caractériser le français par rapport à d'autres systèmes linguistiques. Même si les travaux de typologie textuelle sont moins nombreux et moins avancés que ceux qui portent sur la structure des langues, les résultats obtenus dans ce domaine apparaissent comme très prometteurs, et la prise en compte des processus diachroniques avec la problématique de la grammaticalisation ne peut qu'être positive. Le type de développement attesté en français et dans les autres langues romanes n'est en effet qu'une des façons de construire une famille de marqueurs de topicalisation. Ce que l'on pourrait

considérer comme le transfert d'un circonstant à valeur "propositionnelle" vers un constituant à statut de périphérique, dans une opération qui s'accompagne d'une ellipse d'un verbe de parole ou d'opinion (*je dis/pense pour ce qui est de X que P = pour ce qui est de X, (je dis/pense) P*), est une des grandes possibilités d'exploitation des formes offertes par le système morphosyntaxique. Il conviendrait d'ailleurs de distinguer, à l'intérieur de cette catégorie, les emplois qui ne reposent que sur le choix de telle ou telle préposition (*ad* et *de* en latin, par exemple ; *de* en moyen français et en français classique ; *pour* en français classique et moderne) et les emplois qui débouchent sur l'élaboration de locutions comme celles qui nous intéressent ici (*en ce qui concerne, à l'égard de, ou quantum ad* en latin).

La situation est totalement différente dans d'autres langues. Le grec ancien, par exemple, met en œuvre le système des "particules" de liaison. Ainsi, certaines formes, qui ont un rôle de coordination d'énoncés, peuvent aussi traduire la valeur topicale du constituant qui les précède.

Les phénomènes de grammaticalisation peuvent aussi porter sur des formes de "pronoms", qu'il s'agisse de déictiques ou d'anaphoriques. C'est ce qui se produit en amharique, par exemple, où la topicalisation d'un constituant est marquée par l'emploi d'un suffixe dont l'origine est le pronom de troisième personne, dans une construction qui pourrait être considérée, toutes proportions gardées, comme l'équivalent du français : *X, lui, + P*, qui souligne toutefois davantage l'effet de contraste entre plusieurs référents.

Il serait donc intéressant, mais ceci constituerait une étude d'un autre ordre, de replacer le système élaboré par le français dans une perspective typologique, pour réduire ensuite l'observation au cas particulier des marqueurs lexicaux.

Rappelons que nous n'abordons pas ici la question de l'ordre des syntagmes, limitant nos observations aux marqueurs dont le rôle est assumé par une expression

particulière ; une étude plus complète devrait évidemment prendre en compte les deux aspects de la problématique, dans la mesure où certaines relations peuvent être établies entre les deux domaines : tel ou tel marqueur ira de pair avec un ordre des mots nettement déterminé et imposé, tel autre au contraire pouvant apparaître dans une syntaxe de position moins rigide. C'est dans une telle perspective qu'il conviendrait de replacer le système du français, ou, plus exactement, les divers systèmes successifs qui jalonnent l'histoire de la langue.

La question essentielle, en ce qui concerne le français, semble donc être celle du changement de statut d'un syntagme, changement syntaxique, mais aussi changement sémantique et pragmatique ; un circonstant - ou un complément essentiel - évolue vers une fonction non régie, indépendante des relations de rection ou de hiérarchisation qui caractérisent la structure de la proposition. Parallèlement, les valeurs sémantiques "référentielles" et la portée intrapropositionnelle se trouvent modifiées pour laisser la place à une valeur énonciative, celle d'un introducteur de topique. Comme nous l'avons déjà indiqué rapidement plus haut, ce type de modification illustre bien un des aspects du mouvement général de grammaticalisation tel que le décrit E. Traugott (1982) : d'une étape propositionnelle, "objective", certaines expressions peuvent évoluer jusqu'à une étape plus "subjective", énonciative. Rappelons qu'une étape intermédiaire est d'ordinaire attestée, celle des emplois "textuels", les formes concernées étant utilisées avec des fonctions de connecteurs ou d'éléments anaphoriques mettant en œuvre des énoncés successifs. Cette distinction d'une étape textuelle qui précède l'étape énonciative est d'une importance particulière pour les faits qui nous intéressent ici ; elle concerne en effet la question complexe de la différence que l'on peut établir entre topicalisation et thématisation. Cette dernière opération, si on l'approche dans l'optique de la "perspective

fonctionnelle", relève davantage du niveau textuel, des enchaînements interphrastiques ; la topicalisation, en revanche, se rattache plus nettement au domaine énonciatif, à la problématique du marquage des actes de parole. L'hypothèse des trois moments successifs qui ponctuent le processus de grammaticalisation conduirait ainsi à envisager les cas de topicalisation comme des aspects particuliers de la thématisation. Nous ne considérerons pas ici cet aspect du problème, qui exigerait, pour être correctement traité, des études de détail approfondies sur diverses époques du français, en particulier sur l'ancien et sur le moyen français. Ces études devraient porter sur le fonctionnement textuel et discursif des syntagmes topicalisés, domaine dans lequel tout, ou quasiment tout, reste à faire, du moins en ce qui concerne les aspects diachroniques.

Avant de décrire avec plus de précision le mouvement général qui conduit à la constitution des locutions introductrices de topique, nous rappellerons enfin que cette évolution comporte deux aspects que l'on pourrait considérer comme totalement opposés du point de vue de la grammaticalisation. D'une part, en effet, le figement des expressions *en ce qui concerne, pour ce qui regarde, pour ce qui est de, au regard de, par rapport à*, etc. correspond bien aux caractéristiques d'une définition "classique" de la grammaticalisation, le changement syntaxique s'accompagnant d'un "affaiblissement" sémantique, d'une perte du sens premier, mais, d'autre part, le comportement du syntagme introduit par la locution évolue d'une manière entièrement différente, puisque la fonction syntaxique du groupe n'est plus celle d'un complément essentiel, ni même celle d'un circonstant, mais apparaît comme nettement extérieure aux relations de dépendances intrapropositionnelles. Nous ne sommes donc pas en présence d'un mouvement qui correspondrait à une plus grande intégration, ce qui se passe par exemple dans l'évolution de la parataxe vers l'hypotaxe, intégration

attendue dans une approche "restreinte" des phénomènes de grammaticalisation ; nous nous placerons donc dans une optique plus large qui prend en compte le changement de catégorie morphosyntaxique, quel qu'il soit, pourvu qu'il s'effectue selon les principes que nous avons brièvement rappelés plus haut. Il est évidemment possible de parler de "dégrammaticalisation" pour des cas tels que ceux qui nous intéressent ici, mais ceci ne nous semble être qu'une question de dénomination, dans la mesure où les aspects principaux du changement sont du même ordre et où les faits observés (rôle du contexte, jeu de l'analogie, par exemple) sont identiques à ceux que l'on peut analyser dans le cadre d'une théorie de la grammaticalisation qui se limite aux cas d'intégration syntaxique.

## **2. La grammaticalisation**

### **2.1. Evolution générale**

Le processus de grammaticalisation peut donc être présenté comme un changement de fonction syntaxique s'accompagnant d'une évolution sémantique de l'expression concernée. Les groupes prépositionnels qui nous intéressent ici apparaissent ainsi en position postverbale dans un rôle de circonstant ou, plus rarement, de complément essentiel :

- 1) X a de bonnes idées  
*en ce qui concerne*  
*pour ce qui est de*  
*en ce qui regarde*  
 la peinture.

D'un point de vue sémantique, ces constituants délimitent un "domaine" dans lequel se vérifie la prédication. Relevons au passage un problème qui ne concerne pas directement la question de la topicalisation : c'est à partir de ces emplois "intraprédicatifs" qu'il convient d'étudier le choix de la



préposition. En effet, une première étape dans le figement de la locution semble se produire lorsque la préposition ne se trouve plus imposée par le contexte de gauche, comme cela survient lorsque les relations sont encore du domaine de la rection. Ainsi, dans l'exemple suivant :

2) Je suis très peu instruit *en ce qui regarde* la fonte du canon (Le Père Lecomte, 1696),

le syntagme verbal *être instruit en quelque chose* commande-t-il le choix de *en* ; il est toutefois difficile, comme nous le verrons plus loin, de décider avec précision s'il s'agit bien ici d'une préposition suivie d'une subordonnée relative ou si la réanalyse est déjà effectuée, ce qui conduirait à une interprétation de *en ce qui regarde* comme équivalant à une préposition simple (*pour la fonte du canon*).

De la même façon que les circonstants de lieu ou les circonstants temporels se trouvent placés en début d'énoncé, prenant alors valeur de thème, les compléments de domaine peuvent aussi remplir cette fonction :

3) *En ce qui concerne* la peinture, X a de bonnes idées.

Dans une telle linéarisation, le syntagme prépositionnel conserve avec la suite de l'énoncé les mêmes relations sémantiques que lorsqu'il était en position postverbale, relations que l'on pourrait paraphraser par : *dans le domaine de la peinture, X a de bonnes idées*. C'est dans ce cadre, nous semble-t-il, que va se dérouler le processus de grammaticalisation ; une double opération se produit : perte du lien sémantique avec le prédicat principal, passage de la valeur de "domaine" à celle d'"extraction" d'un référent. Ce mouvement, qui a pour aboutissement des énoncés comme : *en ce qui concerne X, je l'ai vu hier*, s'accompagne d'une modification des propriétés syntaxiques du syntagme initial, qui ne répond plus aux caractéristiques d'un circonstant, mais fonctionne comme un élément indépendant du système

de rection et de hiérarchisation de la proposition. Cette évolution, rapidement esquissée, est entraînée par des facteurs qui relèvent de la dimension contextuelle ; on comprend qu'un "glissement" puisse se produire assez facilement de la notion de "domaine" à celle qui, finalement, sous-tend la fonction de topique : cette dernière consiste en effet à délimiter un référent dans l'ensemble des unités possibles et à le présenter comme support pertinent d'une énonciation. Ce qui reste à expliquer, c'est le changement de "portée" du constituant concerné, l'indication du domaine de référence ne relevant plus du champ des relations sémantiques intrapropositionnelles. A travers quelques exemples particuliers, nous allons essayer de décrire avec plus de précision cette évolution et d'évaluer le poids des facteurs contextuels.

## 2.2. Un mouvement en trois étapes

Nous illustrerons ce mouvement en trois étapes à l'aide de deux marqueurs issus du verbe *regarder* : *en (pour) ce qui regarde* et *au (pour le) regard de*, mais l'analyse est la même pour les autres locutions.

La valeur attachée à l'alternance des prépositions ne sera pas approfondie ici. Notons cependant que, dans le cas de la locution prépositionnelle à base verbale, la préposition *pour* accompagne plutôt les prédicats d'action, tandis que la préposition *en* se rencontre davantage avec les procès statifs, résultatifs. Il ne s'agit que d'une tendance, et, en outre, au fil des textes, *pour* tend à se généraliser et à devenir ainsi la forme "non-marquée".

Dans la première étape, le groupe "marqueur + X" est toujours postverbal. En voici quelques exemples, avec *en (pour) ce qui regarde* tout d'abord, avec *au (pour le) regard de* ensuite :

- 4) Il avait de cet esprit qu'il faut avoir pour être habile *en ce qui regarde* la vie (de Méré, 1668).

5) Il en conçut des sentiments si vifs *pour ce qui regarde* la gloire de ce rédempteur du monde (R. Arnauld, 1670).

6) Je ne vous ai pas cru seulement homme d'honneur *pour ce qui regarde* le courage des chevaliers, mais aussi *pour ce qui regarde* la conscience des gens de bien (V. D'Audiguier, 1626).

7) Il y en a d'autres (= religieuses) qui sont très ignorantes *en ce qui regarde* les affaires du monde, et fort savantes en ce qui se doit traiter avec Dieu (R. Arnauld, 1659).

8) Tout ce que les œuvres ont de valeur et estime, elles l'ont *au regard de* l'obéissance que nous rendons à Dieu (Calvin, 1560).

La question qui se pose est celle de la fonction de la locution prépositionnelle et de l'élément qu'elle introduit. En effet, d'un côté il est tentant de l'assimiler à un circonstant qui délimite un domaine notionnel (comme d'autres circonstants délimitent le temps, l'espace...). Mais, d'un autre côté, le groupe entretient, avec un terme précédent, une relation syntaxique et sémantique qui excède celle des traditionnels circonstants. Relation de dépendance qui s'apparente nettement aux phénomènes de rection, que le terme recteur soit un verbe, un syntagme adjectival, ou encore un syntagme nominal.

On a donc affaire à une structure liée, et le complément prépositionnel semble toujours porteur d'une nette valeur rhématique (c'est-à-dire doté d'un degré de dynamisme communicatif élevé). Celle-ci correspond le plus souvent, sur le plan sémantique, à une "limitation", qui conduit à un effet d'opposition implicite. L'opposition peut néanmoins être explicitée par un effet de balancement, comme dans l'exemple (6) ci-dessus, ou bien par la présence de modalisateurs, qui soulignent la valeur rhématique du groupe :

9) Les inconvénients dont j'ai parlé s'y rencontrent néanmoins et beaucoup d'autres, particulièrement *en ce qui regarde* la communion (R. Arnauld, 1659).

10) Les monastères se sont conformés d'abord à ce qui se pratiquait dans l'église du temps de leur établissement, surtout *pour ce qui regarde* les sacrements (Mabillon, 1691).

11) Cette modestie observée par le prince de la milice du ciel, même *au regard du* diable, a été aussi imitée en la terre par la primitive église, même *au regard des* déités païennes (Bérulle, 1623).

Il est souvent bien difficile de déterminer précisément si la locution prépositionnelle (et l'élément introduit) est en relation avec le seul élément nominal ou adjectival, ou bien avec celui-ci et le verbe : les exemples (4) à (8) ci-dessus témoignent bien de cette ambiguïté de portée.

Toutefois, quel que soit le découpage syntaxique opéré, il reste que l'on a affaire à un groupe nettement intégré, et non à une simple "addition". Même s'il n'est pas totalement assimilable à un complément d'objet indirect, son fonctionnement syntaxique et sémantique l'apparente aux autres compléments du verbe.

La seconde étape se caractérise par la position préverbale du groupe "marqueur + X", en quelque sorte antéposé. Notons que cette variabilité positionnelle le rapproche de la plupart des circonstants. Le changement de position n'affecte ni le statut ni la fonction du groupe : il reste en effet analysable comme un circonstant de domaine, tout en étant dans une relation de dépendance avec un terme recteur, qui, bien évidemment, ne le précède plus mais le suit. D'ailleurs, et les exemples qui suivent l'attestent, il serait possible de déplacer le groupe en position postverbale, sans modification notable du sens de l'énoncé :

12) Pourtant *au regard de* notre nature corrompue nous sommes tous en la haine de Dieu (Calvin, 1560)

13) La puissance publique subalterne, qui est aux officiers de la souveraineté, est de plusieurs sortes, et

*pour le regard de l'honneur et de la puissance, reviennent à cinq degrés (P. Charron, 1601)*

14) Il faut obéir à tous les supérieurs, à chacun néanmoins en ce dont il a charge sur nous : comme *en ce qui regarde* la police et les choses publiques, il faut obéir aux princes (F. De Sales, 1619).

Il faut signaler, dans le cas de la locution à base verbale, d'une part, que celle-ci est le plus souvent enchâssée dans une proposition subordonnée, et, d'autre part, que la préposition *pour* y est très rare. Il s'agit souvent de subordonnées complétives ou de séquences d'impersonnel :

15) Je croirais aussi volontiers qu'*en ce qui regarde* généralement la cause et l'origine des pluies (...), notre auteur ne donne pas assez aux vapeurs (...) (F. Bernier, 1684)

16) Cependant il est étrange qu'*en ce qui regarde* la matière des métaux les philosophes ne conviennent point (Bernier, 1684),

mais aussi de circonstancielle (voir aussi (14) ci-dessus)

:

17) Car bien qu'*en ce qui regarde* l'intérieur on y donne du temps pour se détacher entièrement de l'affection, il est vrai que pour ce qui est de l'extérieur on y en donne fort peu (R. Arnauld, 1659),

ou encore, bien que plus rarement, de relatives :

18) Les mêmes lois (...) nous défendent toujours de ne pas respecter le titre du sanctuaire, qui, *en ce qui regarde* l'autorité royale, est le plus essentiel (de Retz, 1679).

Il faut évidemment s'interroger sur les raisons de cette position préverbale. On peut considérer, dans le cadre de la

progression informative, qu'il s'agit d'une étape de "thématisation", le groupe perdant alors la valeur rhématique dont il est doté en position postverbale. Il reste toutefois à approfondir les éventuelles motivations textuelles pouvant expliquer cette variation dans la charge informative, en particulier le statut cognitif du référent introduit par la locution.

Dans la troisième étape, on peut considérer que l'on a "détachement" du groupe "marqueur + X" : il connaît en effet une intégration bien moindre, et n'entretient plus de relation de dépendance avec un élément recteur. Les tests syntaxiques le prouvent (cf. 3.1.) : il ne s'agit plus d'un circonstant au sens syntaxique, mais d'un élément périphérique, extérieur. En voici quelques exemples, avec la locution à base nominale :

- 19) *Au regard de* ses disciples, ils se sauvèrent où ils purent (Rabelais, 1538)
- 20) *Au regard des* moulins à eau, il les noyait et faisait aller aval l'eau (id.)
- 21) *Au regard de* Monsieur Du Mesnil, il est d'opinion d'une courte absence (Pasquier, 1613)
- 22) *Pour le regard de* Monsieur le président Baillet, il n'est encore de retour (id.),

avec la locution à base verbale :

23) *Pour ce qui regarde* la latitude, elle dépend véritablement de l'obliquité de l'orbite (F. Bernier, 1684)

24) En effet, *pour ce qui regarde* Mercure et Venus, ces planètes ne vont pas tantôt selon la suite des signes et tantôt au contraire (id.)

25) *Pour ce qui regarde* des cercles, celui qui dans la sphère est extérieur est dit horizon (id.)

26) *Pour ce qui regarde* la Corée, le Tonquin et le Siam, ils doivent à la vérité un tribut réglé à l'empereur (Le Père Lecomte, 1696).

Comme on le voit, le rôle textuel, discursif, n'est plus le même, et, surtout, d'introductrice de circonstant (de domaine), la locution devient introductrice de topique, c'est-à-dire qu'elle sert à délimiter un domaine sur lequel on va prédiquer. On a donc passage d'une thématization (étape 2) à une topicalisation.

Nous avons signalé que la préposition *pour* tendait peu à peu à se généraliser et à occuper des emplois tout d'abord dévolus à *en*. Ce processus de généralisation est particulièrement frappant au niveau de cette troisième étape : *en* n'apparaît quasiment pas.

Signalons enfin, et ce point sera développé plus bas (cf. 3.2.), que ces énoncés avec topicalisation présentent une nette dimension argumentative, assortie d'une trace, plus ou moins explicite, de l'activité énonciative.

Il faut préciser, pour conclure, que la présence d'"étapes" ne signifie pas forcément qu'il s'agit d'étapes successives. En effet, même si nous ne maîtrisons pas encore bien la chronologie de l'évolution des marqueurs de topicalisation, deux choses sont sûres : d'une part, les étapes 1 et 2 coexistent (il reste à quantifier leur répartition selon les époques), et, d'autre part, l'étape 3 est plus tardive. La présence de cette dernière n'exclut cependant pas, pour certains marqueurs, que les étapes 1 et 2 se maintiennent. Le

français moderne offre d'ailleurs des exemples de coexistence des trois étapes :

- 27) Paul est imprudent en ce qui le concerne / en ce qui concerne sa soeur.
- 28) En ce qui le concerne / en ce qui concerne sa soeur, Paul est imprudent.
- 29) En ce qui concerne Paul, il est imprudent.

### **3. Les opérations à l'œuvre : réanalyse et analogie**

Les deux facteurs principaux qui conditionnent le processus de grammaticalisation, la réanalyse et l'analogie, sont difficilement séparables : c'est en effet l'apparition de nouveaux contextes, l'extension des zones d'emploi, qui permettent de dire, en particulier lorsqu'il s'agit d'états de langue anciens, qu'il y a bien une réinterprétation des constructions concernées de la part des locuteurs, ou plus exactement d'une partie des locuteurs. L'étude des faits de grammaticalisation consistera donc, en grande partie, en une recherche des contextes qui ont pu jouer un rôle dans ce mouvement complexe. Ces contextes sont de deux types : il s'agit d'une part des configurations, phrastiques ou textuelles, qui ont pu déclencher, orienter, l'évolution vers une réanalyse, d'autre part des environnements auxquels s'est étendue la forme ainsi réinterprétée.

#### **3.1. Types de prédicats, propriétés syntaxiques**

L'observation du processus de généralisation, d'analogie, peut d'abord porter sur le type de prédicat principal concerné, dans la mesure où, comme nous venons de le voir, le point de départ de l'évolution est constitué de tours liés, pour la plupart dans la dépendance d'un verbe. Pour les locutions que nous avons prises comme exemples, il est intéressant de comparer les alternances des prépositions ; l'expression *pour ce qui regarde* semble très proche de *en ce qui regarde*, mais



l'examen de certaines caractéristiques sémantiques des contextes montre qu'il ne s'agit pas vraiment d'une variation libre. Même s'il est difficile de déterminer avec précision ce qui peut justifier l'apparition de *pour* ou celle de *en*, on relèvera toutefois que l'importance du terme recteur - verbe ou autre constituant - ne doit pas être négligée. Les prédicats que l'on peut regrouper sous l'étiquette générale de "prédicats d'action" entraînent plutôt une complémentation par *pour*, alors que les prédicats qui renvoient à un procès statique, résultatif, s'accompagnent plutôt de la préposition *en*. Cette répartition, qui peut être considérée comme naturelle si l'on prend en considération le sémantisme des prépositions, semble bien attestée pour le verbe *faire*, par exemple :

30) n'y ayant rien de tout ce qui peut dépendre de moi que je ne voulusse faire *pour ce qui regarde* la paix de l'Eglise. (A. Arnauld, 1643).

31) Ainsi voulant faire la même chose *pour ce qui regarde* la confession, il (= le Concile) n'avait garde de la déterminer au temps de Pâques (id.),

alors que *en* apparaît beaucoup plus rarement dans un tel contexte, mais se trouve en revanche utilisé avec des verbes de type *être*, *se trouver*, etc. :

32) Car quoiqu'il y ait quelque différence d'opinions *en ce qui regarde* l'état des âmes après cette vie (...) (F. Bernier, 1684).

33) Je suis très peu instruit *en ce qui regarde* la fonte du canon (Le Père Lecomte, 1696).

34) Le serment de Louis son frère, qui doit être notre règle *en ce qui regarde* le vieux roman. (Le Père Bouhours, 1671).

Dans des exemples de ce type, il n'est guère possible de décider si le figement de la locution est en cours, si cette étape du processus de grammaticalisation est déjà entamée ; on voit bien comment ces séquences se prêtent à une double lecture et sont ainsi favorables à une réanalyse. Pour

reprendre le premier des extraits cités plus haut, la suite : *il y a quelque différence d'opinion en ce qui regarde X*, peut-être interprétée comme : *il y a quelque différence d'opinion en cela*, avec un syntagme prépositionnel *en* + SN ; elle peut aussi, si l'on considère qu'il y a figement, être lue comme, *il y a quelque différence d'opinion concernant X*, avec un emploi de *en ce qui regarde* comme locution prépositionnelle. C'est la généralisation de *pour*, son extension à des contextes statifs qui permet de parler de grammaticalisation : *pour* apparaît alors comme la préposition non marquée, apte à être utilisée dans des contextes très divers. Ainsi pourrait-on comparer les exemples de *en* cités plus haut aux passages suivants :

35) Un grand nombre de chrétiens vivent dans cette léthargie, *pour ce qui regarde* les choses divines (A. Arnould, 1643)

36) Une secte de philosophes, qui croyant tout ce que l'Eglise croit, *pour ce qui regarde* la foi et les moeurs (P. Bayle, 1686).

La préposition *en* se trouverait justifiée dans de tels contextes, dans la mesure où les prédicats ne sont pas complétés par un complément qui traduirait le "but", la destination au sens large. Cette extension de *pour* explique que cette préposition va se trouver privilégiée lorsqu'il s'agira de marquer une topicalisation. Dans l'exemple suivant, le sémantisme du prédicat (*avoir de la netteté, de l'élégance*) laisse attendre la préposition *en* (*en un domaine*) ; en fait, c'est *pour* qui introduit le syntagme topicalisé :

37) *Pour ce qui regarde* l'espagnol, les lettres de Guévarre ont une netteté et une élégance que les livres nouveaux n'ont point (Le Père Bouhours, 1671).

Cet aspect non marqué de *pour* permet évidemment à cette préposition de l'emporter lorsque le prédicat ne contient

pas d'élément qui aurait pu régir le syntagme complément et qui aurait ainsi justifié l'emploi de l'une ou de l'autre des deux prépositions ; nous sommes alors en présence de cas typiques de topicalisation, identiques à ceux qu'introduiraient des formes comme *quant à*, par exemple :

38) *Pour ce qui regarde* les bateaux ordinaires, on ne rame point à la manière des européens (Le Père Lecomte, 1696).

Avec ce type de caractéristiques, c'est essentiellement le figement du syntagme prépositionnel qui est en question. Nous allons à présent observer le comportement syntaxique de l'ensemble du groupe *pour ce qui regarde* + SN ou *au regard de* + SN, etc., pour voir quelles propriétés seraient pertinentes dans le passage du circonstant au constituant périphérique que représente le topique. La distinction entre les deux fonctions, lorsque le groupe apparaît en tête d'énoncé, est difficile à établir ; on peut toutefois considérer qu'une structure comme celle du présentatif complexe *c'est... que* est un bon test, qui apparaît malheureusement peu souvent dans les textes, pour décider de la nature encore circonstancielle du groupe prépositionnel ; ainsi, dans :

39) (...) honorant sa propre naissance et sa filiation éternelle, puisque c'est *au regard d'elle* et *au regard d'elle* seule, qu'il est père dans l'éternité (Bérulle, 1623),

le détachement à l'aide de *c'est... que* du syntagme *au regard d'elle* montre bien que la portée de ce complément s'exerce à l'intérieur de la proposition avec le fonctionnement d'un circonstant identique à ceux des circonstants temporels ou spatiaux, par exemple, alors que ce type d'extraction ne pourrait survenir pour un constituant topicalisé.

Une autre propriété peut être recherchée dans le domaine de la cataphore ; ce phénomène ne semble pas s'exercer dans

le cas d'une topicalisation, tandis que la fonction circonstancielle du constituant initial l'autorise. Il sera ainsi possible d'opposer, en reprenant l'exemple (26) :

- *Pour ce qui regarde* la Corée (...), elle doit un tribut (...)
- et :
- *Pour ce qui la regarde*, la Corée doit un tribut (...).

Dans le premier cas, une paraphrase comme : *Quant à la Corée, (pour la Corée), elle (...)* est envisageable, et il serait difficile d'accepter des cataphores du type : *\*quant à elle, la Corée doit (...)* ou : *\*pour elle, la Corée doit (...)*. Dans la seconde structure, en revanche, la présence de la cataphore entraîne une lecture circonstancielle du complément initial et c'est dans des tournures comme : *Dans le domaine qui la concerne, pour ce qui dépend d'elle*, qu'il faudrait chercher un équivalent sémantique. Ainsi un énoncé comme (19) :

- *Au regard de* ses disciples, ils se sauvèrent,

qui correspond nettement à une topicalisation, ne peut-il être transformé en :

- *\*A leur regard*, ses disciples se sauvèrent.

Ces deux caractéristiques sont relativement ponctuelles et il faudrait sans doute développer davantage la recherche sur ces aspects syntaxiques du passage du thème au topique, du circonstant au périphérique, passage qui, rappelons-le, constitue un mouvement inverse de celui que l'on pourrait attendre dans une conception classique de la grammaticalisation.

### 3.2. Dimension énonciative

La spécialisation de *pour* dans le rôle de marqueur de topicalisation va de pair avec une autre caractéristique : le syntagme introduit par *pour ce qui regarde* a souvent une portée qui s'exerce sur un prédicat traduisant une énonciation. Cette propriété apparaissant d'ailleurs dans des séquences où *pour ce qui regarde* est placé à la suite du verbe, on peut considérer que c'est là un contexte favorable au processus de grammaticalisation. Des exemples comme :

40) Disons aussi *pour ce qui regarde* la langue que ce galimatias ne reviendra point (Le Père Bouhours, 1671)

41) A quoi peut-être pourrait on m'objecter *pour ce qui regarde* les anciens, que (...) (d'Aubignac, 1657)

se rencontrent rarement avec la préposition *en* ; c'est sans doute la valeur sémantique de *pour*, comportant les notions de finalité et d'intention, qui permet d'établir une relation entre l'acte de parole traduit par le verbe principal et la visée même de cet acte, relation que l'on pourrait paraphraser en : *je dis pour parler de (...)*. La position du syntagme prépositionnel en début d'énoncé ne modifie pas cette relation, et l'on retrouve les mêmes contextes "énonciatifs" :

42) *Pour ce qui regarde* cet article, je vous dis en peu de mots que (...) (A. Arnauld, 1643).

43) *Pour ce qui regarde* la corruption de l'homme, on peut dire que c'est la chose du monde qui a été la plus connue (...) (J. Abbadie, 1684).

La position initiale permet la réactivation d'un référent, le passage à la valeur topicale du constituant, mais la dimension énonciative demeure présente dans la suite de l'énoncé. Il est ainsi possible d'observer l'extension, la généralisation de ce tour, dans des contextes où le verbe de parole n'apparaît plus, mais où demeurent des traces, plus ou moins explicites, de l'activité énonciative, de la "présence" du locuteur. Les constructions impersonnelles du type : *il est*

*évident que (...)*, qui fonctionnent en quelque sorte comme des modalisateurs d'énoncé, traduisant le jugement de l'énonciateur sur le contenu de la proposition subordonnée, sont ainsi souvent attestées dans le contexte de *pour ce qui regarde* :

44) *Pour ce qui regarde* la terre, il est évident qu'Aristote n'a jamais expérimenté la chose du monde la plus aisée (F. Bernier, 1684).

45) Mais *pour ce qui regarde* Saint Isidore, il est véritablement difficile de voir avec quelle hardiesse vous assurez qu'il enseigne (...) (A. Arnauld, 1643).

Tout se passe donc comme si, à une certaine étape de la grammaticalisation, ce type de topicalisation allait de pair avec une "présentation" syntaxique particulière, marquée, du contenu de l'énoncé qui constitue le commentaire, avant une étape qui serait constituée par l'ellipse de cette marque, le topique et le commentaire se trouvant alors en contact immédiat. Les tours impersonnels ne sont d'ailleurs pas les seuls types d'introducteurs de commentaire ; une certaine diversification peut être relevée, mais les caractéristiques fondamentales du procédé se trouvent maintenues : l'activité du locuteur ou, plus largement, le déroulement de l'argumentation, sont exprimées dans ce que l'on pourrait appeler une "zone intermédiaire" qui sépare les deux parties de l'articulation topique/commentaire. Les marques de première personne apparaissent ainsi assez naturellement dans une telle configuration :

46) Et *pour ce qui regarde* le roi, je trouve qu'en perdant Philisbourg, il ne perd pas tant que les ennemis (De Bussy-Rabutin, 1686).

47) *Pour ce qui regarde* la première de ces deux choses, je prie ceux qui en voudraient disputer avec moi de me montrer où est la bonté morale. (P. Bayle, 1686).

Il en va de même pour des modalisations exprimées par des verbes comme *pouvoir* ou *savoir*, qui correspondent aux constructions impersonnelles citées plus haut et qui contiennent souvent l'indéfini *on* :

48) *Pour ce qui regarde* l'établissement de leur état, on peut d'abord supposer toutes ces vérités comme certaines (J. Abbadie, 1684).

49) *Pour ce qui regarde* votre vertu, on sait bien qu'elle est hors de blâme (B. Baro, 1618).

Dans d'autres cas, enfin, c'est l'évocation même de la démarche argumentative, en l'absence de marque explicite d'énonciation, qui sert à l'articulation du topique et du commentaire. La justification de l'emploi de *pour* demeure cependant la même, dans la mesure où la locution *pour ce qui regarde* n'introduit pas seulement un topique, mais indique également que cette introduction s'effectue dans un cadre où domine l'argumentation, la réfutation, la discussion des conditions dans lesquelles se déroule le débat, par exemple. Il peut ainsi s'agir d'une critique "directe" d'une opinion :

50) *Pour ce qui regarde* la sentence de la Congrégation, les orthodoxes répondent que cette sentence a été particulière (F. Bernier, 1684),

ou de la mise en doute de l'authenticité des preuves alléguées, de leur bonne utilisation ou interprétation :

51) *Pour ce qui regarde* les théologiens scolastiques, quand vous les citerez un peu plus distinctement, on tâchera de vous répondre (A. Arnauld, 1643).

52) *Pour ce qui regarde* les personnes qui ont besoin de pénitence, si vous aviez un peu lu Saint Basile, vous n'auriez eu garde de le produire en cette rencontre pour appuyer vos sentiments (id.).

Le mouvement d'analogie, qui consiste à étendre les emplois de *pour ce qui regarde* à des contextes qui ne contiennent plus une évocation explicite de l'acte de parole, mais qui comportent cependant des traces de la dimension énonciative, ne serait-ce que par la présence d'une argumentation, va, dans une dernière étape, atteindre d'autres types d'énoncés : même si certaines inférences permettent d'établir des relations entre le constituant topicalisé et le commentaire, on ne constate plus la présence d'expressions intermédiaires qui introduiraient le topique sous une forme subordonnée :

53) *Pour ce qui regarde* l'espagnol, les lettres de Guevarre ont une netteté et une élégance que les livres nouveaux n'ont point (Le Père Bouhours, 1671).

54) *Pour ce qui regarde* les bateaux ordinaires, on ne rame point à la manière des européens (Le Père Le Comte, 1696).

La dimension argumentative disparaît ainsi dans ce deuxième exemple, d'ordre informatif, qui ne contient plus de marques évaluatives, de modalisations, telles que celles que nous avons pu observer plus haut. La disparition de ces marques, la généralisation du tour dans des contextes nouveaux, qui n'appartiennent pas à un type de texte particulier, sont des changements qui constituent une étape fondamentale dans le processus de grammaticalisation. Il conviendrait d'ailleurs, pour une étude plus complète et plus précise de cette question, de distinguer les constructions dans lesquelles le topique est repris par une forme anaphorique dans le commentaire (*quant à X, il...*) des constructions dont le commentaire ne contient pas de rappel du référent topicalisé. C'est apparemment dans ce dernier cas qu'apparaissent plus facilement les ellipses des marques énonciatives, ellipses qui s'étendraient ensuite à l'ensemble des topicalisations. Notons enfin que, d'un point de vue diachronique, d'autres marqueurs comme *au regard de*, à



*l'égard de*, qui ne sont pas construits sur une subordonnée relative, semblent passer par les mêmes stades de grammaticalisation que les locutions examinées ici. Ainsi des énoncés comme :

55) *Au regard du* premier point, je vous montrerai volontiers ce que le roi doit faire (Juvénal des Ursins, 1440).

56) *Au regard de* la génération divine, on peut considérer quatre générations (...) (Somme abrégée de Théologie, 1481)

qui contiennent des constituants "intermédiaires" (*je vous montrerai, on peut considérer*) permettant d'introduire le commentaire, précèdent-ils chronologiquement des constructions comme :

57) *Au regard de* Grandgosier et Gallemelle ils prirent chacun un grand rocher (...) (Rabelais, 1532).

58) *Au regard des* moulins à eau il les noyait (...) (id.),

qui sont structurées sur le modèle : topique + commentaire avec reprise pronominale du topique, et qui, par ailleurs, n'appartiennent pas au domaine de l'argumentation.

#### **4. Conclusion**

L'analyse que nous venons de proposer porte sur quelques cas précis et n'a d'autre but que d'ouvrir des pistes de recherche. Des travaux plus approfondis et plus étendus sont évidemment indispensables ; ils devraient concerner deux points essentiels : il serait nécessaire, d'une part, d'établir avec le plus de précision possible une chronologie du changement avec une délimitation des périodes durant lesquelles l'emploi grammaticalisé et l'emploi "ancien" paraissent se superposer. C'est à partir de résultats sur ces

chevauchements qu'il sera possible de déterminer si la grammaticalisation survient dans des types de discours spécifiques ou dans des groupes de locuteurs particuliers. Il conviendrait, d'autre part, de replacer dans une perspective plus générale les expressions isolées que nous venons d'aborder. C'est l'ensemble des marqueurs de topicalisation qui doit être pris en compte si l'on veut interpréter correctement le jeu des oppositions entre prépositions, par exemple, ou le choix de tel verbe ou de tel substantif comme noyau de la construction en cours de grammaticalisation.

### Bibliographie

- Brinton L. 1996, *Pragmatic Markers in English : Grammaticalization and Discourse Functions*, Berlin : Mouton de Gruyter.
- Combettes B. 1999a, " Les marqueurs de topicalisation dans l'histoire d'un voyage en terre de Brésil de Jean de Léry ", in F. Neveu (éd.), *Phrases : syntaxe, rythme, cohésion du texte*, Paris : Sedes, 25-40.
- Combettes B. 1999b, " Thématisation et topicalisation, leur rôle respectif dans l'évolution du français ", in C. Guimier (éd.), *La thématisation dans les langues*, Bern : Peter Lang, 231-245.
- Geluykens R. 1992, *From discourse process to grammatical construction*, Amsterdam : J. Benjamins.
- Gomez-Gonzalez M.A. 2001, *The Theme-Topic Interface. Evidence from English*, Amsterdam : J. Benjamins.
- Haspelmath M. 1998, " Does grammaticalization need reanalysis ? ", *Studies in Language*, 22, 315-351.
- Hopper P., Traugott E. 1993, *Grammaticalization*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Jacobs J. 2001, " The dimensions of topic-comment ", *Linguistics*, 641-681.

- Kortmann B. 1997, *Adverbial Subordination : A Typology and History of Adverbial Subordinators Based on European Languages*, Berlin : Mouton de Gruyter.
- Prévost S. 1998, "La notion de thème : flou terminologique et conceptuel ", *Cahiers de Praxématique*, 30, 13-35
- Prévost S. (à paraître) " *quant a* : analyse pragmatique de l'évolution diachronique (14<sup>ème</sup>-16<sup>ème</sup> siècles) " in *Actes du colloque "Ordre et distinction dans la langue et le discours"*, Metz 99
- Schwenter S., Traugott E. C. 2000, " Invoking scalarity : The development of *in fact* " , *Journal of Historical Pragmatics*, 1, 7-25.
- Sweetser E. 1990, *From Etymology to Pragmatics*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Traugott E. C. 1982, " From propositional to textual and expressive meanings : some semantic-pragmatic aspects of grammaticalization " , in W. P. Lehmann and Y. Malkiel (eds), *Perspectives on Historical Linguistics*, Amsterdam : J. Benjamins, 245-271.
- Traugott E., Heine B., eds. 1991, *Approaches to Grammaticalization*, Amsterdam : J. Benjamins.
- Vallduvi E., Engdahl E. 1996, " The linguistic realization on information packaging " , *Linguistics*, 34, 459-519.
- Vallduvi E. 1992, *The Informational Component*, New-York : Garland.
- Vincent N. 1999, " The evolution of c-structure : prepositions and PPs from Indo-European to Romance " , *Linguistics*, 39, 1111-1153.